

## LE CASTELLET Championnat de France des Circuits

Date: 05 octobre 2024

Sujet/Subject : DECISION N°2  
De/From : COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS  
A/To : AV Racing

Les commissaires sportifs après avoir reçu une demande du team, convoqué et reçu le concurrent, ont examiné la question suivante et déterminé ce qui suit :

**Concurrent / Competitor** : M. Romain Vozniak

**N° & Pilote / No. & Driver** : #99

**Date & Heure de la demande / Date and Time** : Le 5 octobre 2024 à 16H14

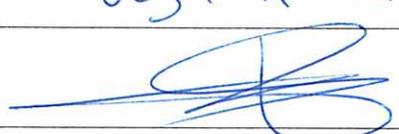
**Séance / Session** : Essais qualificatifs 2

**Faits / Fact** : Suite à un incident lors de la première séance de qualification, M. Servol n'a pas pu prendre part à la deuxième séance de qualification.

**Référence / Reference** : Article 7.1.2 du règlement standard des circuits « asphaltes » 2024

**Décision / Decision** : La voiture #99 est autorisée à prendre part à la course 2. Elle partira en dernière position sur la grille de départ.

**Raison de la décision / Reason** : M. Matteo Salomone ayant participé aux essais libres 1 et 2 et à la séance de qualification 1. M. Servol ayant participé aux séances d'essais libres 1 et 2, le collège des commissaires sportifs considère que les pilotes de la voiture #99 présentent les qualités requises pour participer à la course 2.

Reçu par le concurrent (nom) Received by the competitor (name) : <u>Vozniak Romain</u>	Date : <u>05/10/2024</u>
Signature : 	Heure (Time) : <u>16h50</u>

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des commissaires sportifs, conformément à l'article 15 du Code Sportif International de la FIA et à l'article 9.1.1 du Règlement Judiciaire et Disciplinaire de la FIA, dans les délais applicables. Competitors are reminded that they have the right to appeal certain decisions of the Stewards, in accordance with Article 15 of the FIA International Sporting Code and Article 9.1.1 of the FIA Judicial and Disciplinary Rules, within the applicable time limits.

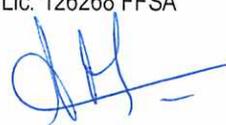
M. PASCOUAT Ren   
Pr sident / Chairman  
Lic. 14181 FFSA



M. ARRIGHI Sylvain  
Membre  
Lic. 175703 FFSA



M. MARGUET Alain  
Membre  
Lic. 126268 FFSA



Copie / Copy : Concurrent, Directeur de Course, Chronom treur, Secr taire du Meeting, Presse, Affichage  
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

